

Samedi 8 octobre 2011

Réunion FNACA

J'étais convié hier soir, à la réunion de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie. L'occasion pour moi de répondre aux questions et attentes des personnes présentes, en rappelant également les différentes avancées prises par le Gouvernement.

En effet, dans le cadre du budget 2012, le Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Marc LAFFINEUR vient d'annoncé **mercredi 28 septembre 2011, devant la Commission de la Défense, la revalorisation de 4 points de la retraite du combattant. Cette décision permet de respecter intégralement les engagements pris en 2007 par le Président de la République en portant d'ici 2012 l'indice à 48 points.**



D'autre part, la retraite du combattant a déjà augmenté de près de 20 % depuis 2007 . Son montant est ainsi passé de 488,03 € à 609,40 € durant cette période.

Le plafond de la rente mutualiste du combattant a été porté à 125 points de PMI en 2007, il était à 122,5 points depuis 2003.

De plus, les pensions des anciens combattants étrangers ont été totalement décrystallisées.

Enfin, les conjoints survivants peuvent désormais bénéficier d'une allocation différentielle, en 4 ans, le montant plafond de cette allocation a été relevé de 50 % pour atteindre 834 €.

Je remercie la FNACA en la personne de son Président pour cette invitation à laquelle je me rends toujours avec plaisir!



Share [Plus](#)

[Email](#)

[Lien](#)

[Imprimer](#)

Par Georges Mothron

Partager l'article : Réunion FNACA

J'étais convié hier soir, à la réunion de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie. L'occasion pour...

[Contact](#) [C.G.U.](#) [Signaler un abus](#) [Articles les plus commentés](#)

[Share](#)